

VILLE D'ANTIBES JUAN-LES-PINS

République Française – Département des Alpes Maritimes – Arrondissement de Grasse

Direction Générale
des Services

Antibes, le 9 décembre 2011

Le Directeur Général des Services

à

Monsieur Gérard PIEL
Conseiller municipal
« Les Violettes »
Rue Max Jacob

06600 ANTIBES

Références :
JL/IP/MBD/28041/1806

☎ 04.92.90.50.11

☎ 04.92.90.50.12

📠 04.92.90.52.05

Monsieur le Conseiller Municipal,

J'ai bien pris connaissance du courrier que vous avez adressé à Monsieur le Maire pour lui faire part des difficultés rencontrées par les résidents du parc Beauvert, notamment ceux qui se trouvent dans les villas qui s'ouvrent sur le chemin des Rastines, pour conduire leurs enfants notamment à l'école Saint-Claude, contraints de faire un large détour pour y parvenir, faute d'un accès direct au sein de cette résidence sur le chemin de Saint-Claude.

Je me permets de vous préciser qu'en Juillet 2011 Monsieur BEN HENIA, demeurant au Parc Beauvert, 621, chemin des Rastines, avait appelé l'attention de Monsieur le Maire sur la question des transports en commun qui desservent le chemin des Rastines et empruntés par ses enfants pour se rendre dans leurs établissements scolaires respectifs.

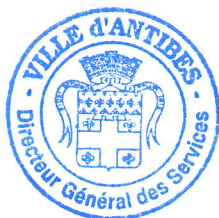
Sensible à sa requête, relayée par une lettre pétition des résidents de cette même copropriété, Il n'avait pas manqué de saisir les services de la Communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis, compétente en matière de transports en commun, pour qu'une réponse soit apportée.

Vous trouverez ci-joint, le courrier qui a été adressé à ce Monsieur, dans ce cadre, le 7 septembre dernier.

S'agissant du chemin piétonnier que sollicitent, par votre intermédiaire, ces mêmes résidents dans l'enceinte de cette copropriété privée, réalisée par la Cogedim, promoteur immobilier, pour permettre l'accès indifféremment au chemin des Rastines ou au chemin de Saint-Claude, je vous informe que j'ai saisi, ce jour, le Président de la Cogedim en lui demandant d'étudier cette demande avec le meilleur intérêt.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé des éléments de réponse qui nous parviendront.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller Municipal, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs *et les plus dévoués.*



Stéphane PINTRE